

# COMMUNE

# LES ADRETS DE L'ESTEREL

14 mars 2008

## OBJET

- ◆ N° 1 – Election du Maire
- ◆ N° 2 – Election de la municipalité – Détermination du nombre des adjoints
- ◆ N° 3 – Election des adjoints

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

- en exercice : 23
- présents : 23
- votants : 23

L'an deux mille huit,

le 14 mars,

le Conseil Municipal de la commune des ADRETS DE L'ESTEREL,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de GERMAIN Jacques, Président,

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 mars 2008.

OBJET :

*Election du Maire*

Conseillers présents : BARATTA Christine, BROGLIO Nello, CAPPÀ Jean François, CLIMENT Lucienne, DE JESUS Jérôme, DE TRICAUD Chantal, DUBOIS Florence, DUFAVET Eric, FERNANDEZ Bernadette, FLANDIN Gérard, GILLES Alain, GUERIN René, HARTZ André, HEMSEN Alain, HIVET Catherine, LACOSTE Jacques, LASSAGNE-MASBOU Annick, MISEROUX Gérard, MURTA Jean Louis, SANIER-FERNANDEZ Isabelle, SARRACCO Reine, TREMEREL Liliane.

N° 1

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Il vous est proposé de désigner DE JESUS Jérôme pour assurer ces fonctions. S'il n'y a pas d'observation, il est demandé au secrétaire de séance de bien vouloir procéder à l'appel nominal.

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire. Après un appel de candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 23
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 22
- majorité absolue : 11

Monsieur BROGLIO Nello ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

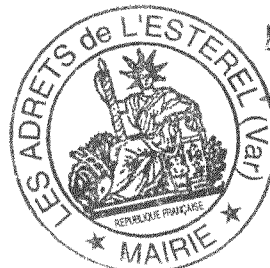
POUR EXPEDITON CONFORME

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

Publié ou Notifié  
Le :

Le Président :



*J. Germain*  
J. GERMAIN

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

- en exercice : 23
- présents : 23
- votants : 23

L'an deux mille huit,

le 14 mars,

le Conseil Municipal de la commune des ADRETS DE L'ESTEREL,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de, Président, BROGLIO Nello, Maire,

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 mars 2008.

Conseillers présents : BARATTA Christine, CAPPÀ Jean François, CLIMENT Lucienne, DE JESUS Jérôme, DE TRICAUD Chantal, DUBOIS Florence, DUFVET Eric, FERNANDEZ Bernadette, FLANDIN Gérard, GERMAIN Jacques, GILLES Alain, GUERIN René, HARTZ André, HEMSEN Alain, HIVET Catherine, LACOSTE Jacques, LASSAGNE-MASBOU Annick, MISEROUX Gérard, MURTA Jean Louis, SANIER-FERNANDEZ Isabelle, SARRACCO Reine, TREMEREL Liliane.

OBJET :

*Election de la Municipalité  
Détermination du nombre des  
adjoints*

Secrétaire de séance : DE JESUS Jérôme

N° 2

Monsieur le Maire expose :

En vertu de l'article L 2122 du code général des collectivités, le conseil municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 pour 100 de l'effectif légal du conseil municipal.

Par conséquent, je propose de porter le nombre des adjoints à six (6).

Le conseil municipal :

- **VU** le code des collectivités territoriales et notamment les articles L 2122-1 et L. 2122-2,
- **APRES** en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,
- **FIXE** le nombre des adjoints à six (6),
- **SOUMET** la présente délibération au contrôle de légalité de Madame la Sous-préfet de Draguignan,
- **AINSI** fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

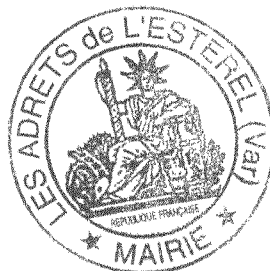
POUR EXPEDITION CONFORME

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

Publié ou Notifié  
Le :

Pour le Maire



J.F. CAPPÀ

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

- en exercice : 23
- présents : 23
- votants : 23

L'an deux mille huit,

le 14 mars,

le Conseil Municipal de la commune des ADRETS DE L'ESTEREL,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de, Président, BROGLIO Nello, Maire,

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 mars 2008.

Conseillers présents : HEMSEN Alain, CAPPÀ Jean François, TREMEREL Liliane,  
GUERIN René, DUBOIS Florence, FERNANDEZ Bernadette, MURTA Jean Louis,  
LASSAGNE-MASBOU Annick, SANIER-FERNANDEZ Isabelle, DE JESUS Jérôme,  
HIVET Catherine, MISEROUX Gérard, DUFAVET Eric, LACOSTE Jacques,  
GERMAIN Jacques, GILLES Alain, BARATTA Christine, SARRACCO Reine, DE  
TRICAUD Chantal, HARTZ André, FLANDIN Gérard et CLIMENT Lucienne.

OBJET :

*Election des adjoints*

Secrétaire de séance : DE JESUS Jérôme

N° 3

- VU le code général des collectivités territoriales,
- VU la délibération du conseil municipal fixant le nombre des adjoints au maire à six (6),

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du premier adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Election du 1<sup>er</sup> adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 23

Bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 22

Majorité absolue : 11

M. CAPPÀ Jean François : 22 voix.

M. CAPPÀ Jean François ayant obtenu la majorité absolue est proclamé premier adjoint au maire.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

Publié ou Notifié  
Le :

**Election du 2<sup>ème</sup> adjoint :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 23

Bulletins blancs ou nuls : 2

Suffrages exprimés : 21

Majorité absolue : 10

Mme LASSAGNE-MASBOU Annick : 21 voix.

Mme LASSAGNE-MASBOU Annick ayant obtenu la majorité absolue est proclamé deuxième adjointe au maire.

**Election du 3<sup>ème</sup> adjoint :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 23

Bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 22

Majorité absolue : 11

M. HARTZ André : 22 voix.

M. HARTZ André ayant obtenu la majorité absolue est proclamé troisième adjoint au maire.

**Election du 4<sup>ème</sup> adjoint :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 23

Bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 22

Majorité absolue : 11

M. HEMSEN Alain : 22 voix.

M. HEMSEN Alain ayant obtenu la majorité absolue est proclamé quatrième adjoint au maire.

**Election du 5<sup>ème</sup> adjoint :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 23

Bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 22

Majorité absolue : 11

Mme TREMEREL Liliane : 22 voix.

Mme TREMEREL Liliane ayant obtenu la majorité absolue est proclamé cinquième adjointe au maire.

**Election du 6<sup>ème</sup> adjoint :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 23

Bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 22

Majorité absolue : 11

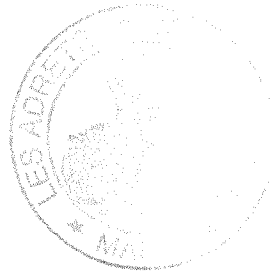
Mme FERNANDEZ Bernadette : 22 voix.

Mme FERNANDEZ Bernadette ayant obtenu la majorité absolue est proclamé sixième adjointe au maire.

Les intéressés ont déclaré accepter ces fonctions.

POUR EXPEDITION CONFORME

Pour le Maire  
Le 1<sup>er</sup> adjoint :



J.F. CAPPA